

Contrat d'accès au service de mise en relation directe « Fret Retour »

*Réservé aux professionnels du transport,
Diffusé par la Société SESAME ACTIVE SYSTEM*

Entre:

La société: SESAME ACTIVE SYSTEM
No Siret: B 451 029 797 00011
Forme : Société à responsabilité limitée (SARL)
Capital social : 24 000 €uros
Adresse du siège social : 06 rue Saint-Maurice
92000 NANTERRE,
No de téléphone : 01 47 25 41 73
No de télécopie : 01 47 25 54 61
Adresse e-mail : contact@fretretour.com

dénommée « **La société** »,
d'une part,

et

La société:
No Siret:
No de TVA intra communautaire
Forme :
Capital social :
Adresse du siège social :
No de téléphone: (Votre contact téléphonique sur www.fretretour.com)
No de télécopie :
Adresse e-mail :

dénommée « **Le souscripteur** », ou « **l'abonné** »,
d'autre part,

Il est exposé, puis convenu ce qui suit :

Exposé

Le service de mise en relation directe « FRET RETOUR » est mis en oeuvre par la société « SESAME ACTIVE SYSTEM », prestataire de services informatiques. La présente convention régit les conditions générales d'accès et les modalités d'utilisation de ce service.

La société « SESAME ACTIVE SYSTEM » n'intervient ni dans la formation, ni dans l'exécution des contrats de transport ou des contrats de commission de transport consécutifs à la mise en relation, et sa responsabilité ne saurait en aucune façon être engagée à cet égard.

Convention

Article 1 Objet

Le service de mise en relation directe « FRET RETOUR », a pour objet de favoriser le rechargement des véhicules utilitaires légers (V.U.L). Il s'adresse en priorité aux transporteurs légers et aux organisateurs de transports nationaux et européens.

Les entreprises mises en relation fixent librement entre elles les tarifs de rechargement.

Article 2 Durée - résiliation - suspension

Le contrat d'accès au service de mise en relation directe « FRET RETOUR » est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

La date de souscription du contrat est la date de signature du contrat par le souscripteur.

Le contrat prend effet à la date de réception du 1^{er} règlement

Le 1^{er} règlement se rapporte au mois de son encaissement

Pendant les 6 premiers mois, le contrat peut être résilié à tout moment moyennant un préavis de 1 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception. Après les six premiers mois, le contrat peut être résilié à sa date anniversaire par chacune des parties, moyennant un préavis de 1 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'utilisation frauduleuse du système ou non conforme à la finalité du service de mise en relation directe « FRET RETOUR », la société «SESAME ACTIVE SYSTEM » se réserve le droit de prendre toutes mesures destinées à faire cesser cette utilisation et notamment de suspendre l'accès à son service et de procéder à la résiliation immédiate du contrat, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels.

Article 3 Documents à fournir par le souscripteur

Préalablement à son inscription, le souscripteur devra fournir au moins les documents suivants :

- Convention datée, signée, et revêtue du cachet commercial de la société
- Extrait du registre du commerce ou justificatif d'identification fiscale
- Relevé d'identification bancaire ou postal (IBAN)
- Formule d'autorisation de prélèvement datée et signée (ou) justificatif de virement mensuel automatique

La société Sesame Active System se réserve le droit, en fonction des réglementations nationales applicables, de demander aux souscripteurs de certains pays une copie de leur licence d'activité professionnelle, chacun des abonnés au système de mise en relation «FRET RETOUR » vérifiant par ailleurs lui-même et sous sa seule responsabilité la capacité juridique de ses co-contractants à effectuer des transports publics de marchandises pour compte d'autrui, ou à procéder à des affrètements de véhicules.

Dès réception de ces documents, la société « SESAME ACTIVE SYSTEM » lui retournera l'exemplaire lui revenant du présent contrat (duplicata signé et revêtu du cachet commercial de la société Sesame Active System , et lui attribuera un identifiant et un mot de passe, lui permettant d'accéder aux fonctionnalités souscrites lors de son abonnement au site www.fretretour.com.

Le souscripteur abonné aura l'entière responsabilité de l'usage de ce mot de passe, personnel et confidentiel. En cas de perte ou de vol de celui-ci, il devra en informer dans les meilleurs délais la société « SESAME ACTIVE SYSTEM », qui procédera alors à son annulation. A sa demande écrite, un nouveau mot de passe lui sera attribué.

Article 4 Engagement d'utilisation du site www.fretretour.com

Tout abonné au site www.fretretour.com s'interdit d'inscrire sous son identifiant tout véhicule dont il n'aurait ni la propriété, ni l'usage, et en particulier les véhicules appartenant ou utilisées par d'autres sociétés que la sienne. Le non respect de cette règle expose le contrevenant à la résiliation pure et simple de son contrat d'abonnement, conformément aux modalités précisées à l'article 11 des présentes, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

De la même manière, l'affrètement de tout véhicule par un donneur d'ordre non inscrit qui se serait procuré le code identifiant d'un donneur d'ordre inscrit expose le donneur d'ordre inscrit à la résiliation pure et simple de son contrat d'abonnement, conformément aux modalités précisées à l'article 11 des présentes, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Article 5 Conditions financières

Tout abonnement est rattaché au site d'exploitation, établissement « siège » ou « établissement secondaire ». Une société exploitant au départ de plusieurs sites d'exploitation devra souscrire un abonnement pour chacun de ces sites.

Les tarifs 2005 sont fixés comme suit, au choix, et par site utilisateur :

- Ø Option « transporteur »
 - Inscription des véhicules disponibles
 - Consultation des offres de fret sur le trajet retour20 €uros HT par mois

- Ø Option « commissionnaire »
 - Consultation des véhicules disponibles
 - Inscription des offres de fret35 €uros HT par mois

- Ø Option « transporteur et commissionnaire »
 - Inscription des véhicules disponibles
 - Consultation des offres de fret sur le trajet retour
 - Consultation des véhicules disponibles
 - Inscription des offres de fret45 €uros HT par mois

L'abonnement est payable chaque mois par virement ou prélèvement automatique

Abonnement souscrit : cocher l'un des 3 abonnements souhaités

Inscription des véhicules disponibles et consultation des offres de fret sur le trajet retour	<input type="checkbox"/> 20 € HT / mois
Consultation des véhicules disponibles et inscription des offres de fret	<input type="checkbox"/> 35 €HT / mois
Toutes inscriptions et toutes consultations	<input type="checkbox"/> 45 €HT / mois

Service de mise en ligne par nos soins de vos disponibilités de véhicules (facultatif)

Service de mise en ligne par nos soins à 10 €par mois (facultatif)	<input type="checkbox"/> 10 €HT / mois
---	--

Article 6 Accessibilité au service

L'accès au service de mise en relation directe « FRET RETOUR » est assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, hors périodes de maintenance des fichiers, et hors interruptions de service liées au fait d'autrui ou à la force majeure. La société « SESAME ACTIVE SYSTEM » ne sera en particulier pas responsable de l'interruption momentanée de son service si la cause en est une interruption des services d'EDF, du centre serveur, ou des télécommunications.

Article 7 Protection des logiciels et des données

Le souscripteur se déclare informé du fait que la transmission sur Internet des informations « confidentielles », ainsi que des codes d'accès et mots de passe, s'effectuent à ses risques et périls. Il est seul responsable de l'usage des données qu'il consulte, interroge et transfère sur Internet, et a pleine connaissance du fait que les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en terme d'usage ou être protégées par un droit de propriété. Il lui appartient de prendre les mesures appropriées pour protéger ses propres données et logiciels du risque de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet.

Article 8 Obligations des parties

La société « SESAME ACTIVE SYSTEM » n'ayant la maîtrise ni de l'environnement informatique matériel, ni de l'environnement informatique logiciel de ses clients, dégage toute responsabilité qui serait liée à un défaut de compatibilité, de fiabilité ou de fonctionnement des logiciels autres que ceux fournis par elle-même.

La société « SESAME ACTIVE SYSTEM » s'engage à apporter toute son expertise afin d'assurer le bon fonctionnement technique de son service de mise en relation directe « FRET RETOUR », dans la limite de son obligation de moyens. Le souscripteur demeure seul responsable de l'usage qu'il fera du service de mise en relation directe « FRET RETOUR », et en particulier des conséquences directes ou indirectes, des contrats qu'il pourrait conclure avec des tiers. Il est de même responsable de tous dommages qu'il pourrait causer à la société « SESAME ACTIVE SYSTEM » du fait de l'utilisation ou de l'exploitation illicite du site lui-même, ou de l'un de ses composants.

Le souscripteur se déclare informé du fait que la vérification de la capacité juridique et (ou) professionnelle des abonnés au site www.fretretour.com, contrôlée lors de la souscription du contrat au travers des documents d'inscription listés en article 4 des présentes conditions générales, ne fait l'objet d'aucune mise à jour ultérieure de la part de la société « SESAME ACTIVE SYSTEM ».

La société « Sesame Active System », chargée d'une mission d'entremise, est tenue à une obligation de moyens, et ne saurait être tenue responsable de la bonne exécution des contrats qu'elle a permis de conclure.

Article 9 Propriété intellectuelle et commerciale des données

La propriété et l'ensemble des droits dont le service est susceptible de faire l'objet appartiennent à titre exclusif à la société « SESAME ACTIVE SYSTEM ». L'abonné s'engage à n'utiliser le service de mise en relation directe « FRET RETOUR », que pour ses besoins internes propres et à n'en faire aucune autre exploitation commerciale ou non, directement ou indirectement.

Article 10 Droit d'accès et droit d'opposition au fichier informatisé

La communication d'informations relatives au client est effectuée dans le respect des obligations et droits précisés dans la loi No 78-17, du 06 janvier 1978 modifiée par la loi No 2004-801 du 06 avril 2004 (J.O du 07 août 2004), ainsi que par ses décrets d'application. Dans ce cadre, tout client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives le concernant. Pour exercer son droit d'accès et de rectification aux informations nominatives le concernant, il peut contacter le service administratif de « Sesame Active System » comme suit :

Par e-mail sur	contact@fretretour.com
Par téléphone au	01 47 25 41 73
Par fax au	01 47 25 54 61

« LE SOUSCRIPTEUR »

Fait à Le
Signature et cachet commercial

« LA SOCIETE »

Fait à Le
Signature et cachet commercial